

RETURN BIDS TO:
RETOURNER LES SOUMISSIONS À:
Bid Receiving Public Works and Government
Services Canada/Réception des soumissions\Travaux
publics et Services gouvernementaux Canada
Building S-111
CFB Petawawa
Petawawa
Ontario
K8H 2X3
Bid Fax: (613) 687-6656

SOLICITATION AMENDMENT
MODIFICATION DE L'INVITATION

The referenced document is hereby revised; unless otherwise
indicated, all other terms and conditions of the Solicitation
remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire,
les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Comments - Commentaires

Vendor/Firm Name and Address
Raison sociale et adresse du
fournisseur/de l'entrepreneur

Issuing Office - Bureau de distribution
Public Works and Government Services Canada Supply
and Services Operation
Petawawa Procurement
Building S-111
CFB Petawawa
Petawawa
Ontario
K8H 2X3

Title - Sujet Vehicle Parts and Accessories	
Solicitation No. - N° de l'invitation W0107-13MR01/B	Amendment No. - N° modif. 001
Client Reference No. - N° de référence du client W0107-13MR01	Date 2014-03-04
GETS Reference No. - N° de référence de SEAG PW-\$PET-906-1260	
File No. - N° de dossier PET-3-39017 (906)	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM on - le 2014-04-14	
F.O.B. - F.A.B. Plant-Usine: <input type="checkbox"/> Destination: <input checked="" type="checkbox"/> Other-Autre: <input type="checkbox"/>	
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Cook, Wayne	Buyer Id - Id de l'acheteur pet906
Telephone No. - N° de téléphone (613) 687-6655 ()	FAX No. - N° de FAX (613) 687-6656
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction:	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Delivery Required - Livraison exigée	Delivery Offered - Livraison proposée
Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur	
Telephone No. - N° de téléphone Facsimile No. - N° de télécopieur	
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)	
Signature	Date

Modification n° 1
Pièces et accessoires pour véhicules

La présente modification vise à modifier la demande de soumissions pour les raisons suivantes:

- 1. Réviser les instructions uniformisées et les conditions générales :**
- 2. Aborder les modifications apportées au Code de conduite et aux attestations prenant effet le 1^{er} mars 2014. Extrait du résumé des modifications aux dispositions relatives à l'intégrité de la version 2014-1 du Guide des CUA, qui sera publié le 1^{er} mars**

Le titre de l'article 01 « Code de conduite et attestations » a été remplacé par « Dispositions relatives à l'intégrité ». Un nouveau paragraphe 8 a été ajouté afin d'établir une période de 10 ans au cours de laquelle les fournisseurs qui ont été reconnus coupables d'infractions ou ont reçu une absolution sous-conditions ou inconditionnelle ne seront pas admissibles à faire affaire avec Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC). Le texte du paragraphe 9 a été révisé afin d'élargir la liste des infractions qui empêchent les fournisseurs jugés coupables desdites infractions de faire affaire avec TPSGC, y compris ceux qui ont plaidé coupable des infractions énumérées ou ont reçu une absolution sous-conditions ou inconditionnelle. Un nouveau paragraphe 10 a été ajouté afin d'élargir les conditions d'inadmissibilité et inclure des infractions similaires dans des pays étrangers. Un nouveau paragraphe 11 a été ajouté afin d'étendre la portée des dispositions en matière d'intégrité, pour qu'elles s'appliquent aux sous-traitants. Un nouveau paragraphe 12 porte sur les mesures de prévention associées à la période de temps. Le texte du paragraphe 13 a été modifié afin de clarifier les circonstances dans lesquelles le Canada peut invoquer l'exception visant à protéger l'intérêt public. Un nouveau paragraphe 14 est ajouté afin de préciser que ces dispositions ne s'appliquent pas aux gouvernements et aux entités contrôlées par un gouvernement. D'autres révisions mineures ont été apportées au libellé de l'article portant sur les dispositions relatives à l'intégrité.

A. Dans la Partie 2 – INSTRUCTIONS À L'INTENTION DES OFFRANTS

Supprimer: 2006 (2013-06-01) Instructions uniformisées – demande d'offres commandes - biens ou services – besoins concurrentiels
Insérer: 2006 (2014-03-01) Instructions uniformisées – demande d'offres commandes - biens ou services – besoins concurrentiels

B. Dans la Partie 5 - Attestations:

Supprimer: **Partie 5 –Attestations** dans sa totalité

Insérer:

Partie 5 –Attestations

Les offrants doivent fournir les attestations et les renseignements connexes exigés pour qu'une offre à commandes leur soit émise.

Les attestations que les offrants remettent au Canada peuvent faire l'objet d'une vérification à tout moment par le Canada. Le Canada déclarera une offre non recevable, aura le droit de mettre de côté une offre à commandes, ou de mettre l'entrepreneur en défaut à remplir l'une de ses obligations prévues dans le cadre de tous contrats subséquents, s'il est établi qu'une attestation de l'offrant est fautive,

sciemment ou non, que ce soit pendant la période d'évaluation des offres, pendant la période de l'offre à commandes, ou pendant la durée du contrat.

Le responsable de l'offre à commandes aura le droit de demander des renseignements supplémentaires pour vérifier les attestations de l'offrant. À défaut de répondre et de coopérer à toute demande ou exigence imposée par le responsable de l'offre à commandes, l'offre peut être déclarée non recevable ou pourrait entraîner la mise de côté de l'offre à commandes ou constituer un manquement aux termes du contrat.

1. Attestations préalables à l'attribution du contrat

1.1 Dispositions relatives à l'intégrité - renseignements connexes

En présentant une offre, l'offrant atteste que l'offrant et ses affiliés respectent les dispositions stipulées à l'article 01 Dispositions relatives à l'intégrité - offre, des instructions uniformisées_2006 Les renseignements connexes, tel que requis aux dispositions relatives à l'intégrité, assisteront le Canada à confirmer que les attestations sont véridiques.

1.2 Programme de contrats fédéraux pour l'équité en matière d'emploi - Attestation d'offre

En présentant une offre, l'offrant atteste que l'offrant, et tout membre de la coentreprise si l'offrant est une coentreprise, n'est pas nommé dans la liste des « soumissionnaires admissibilit limite » (http://www.travail.gc.ca/fra/normes_equite/eq/emp/pcf/liste/inelig.shtml) du Programme de contrats fédéraux (PCF) pour l'équité en matière d'emploi disponible sur le site Web d'Emploi et Développement social Canada (EDSC) - Travail.

Le Canada aura le droit de déclarer une offre non recevable ou de mettre de côté l'offre à commandes, si l'offrant, ou tout membre de la coentreprise si l'offrant est une coentreprise, figure dans la liste des « soumissionnaires admissibilit limite » du PCF au moment d'émettre l'offre à commandes ou durant la période de l'offre à commandes.

C. Sous **Partie 6 – Offre commandes et Clauses du Contrat Subséquent:**

Supprimer: **3.1 Conditions générales** dans sa totalité

Insérer:

3.1 Conditions générales

2005 (2014-03-01), Conditions générales – offres commandes - biens ou services, s'appliquent la présente offre commandes et en font partie intgrante.

D. Sous **Partie 6 – Offre commandes et Clauses du Contrat Subséquent:**

Supprimer: **10. Ordre de priorité des documents** dans sa totalité

Insérer:

10. Ordre de priorité des documents

En cas d'incompatibilité entre le libellé des textes énumérés dans la liste, c'est le libellé du document qui apparaît en premier sur la liste qui l'emporte sur celui de tout autre document qui figure plus bas sur ladite liste.

- a) la commande subséquente l'offre commandes, incluant les annexes;
- b) les articles de l'offre commandes;
- c) les conditions gnrales 2005 (2014-03-01), Conditions gnrales - offres commandes - biens ou services
- d) les conditions gnrales 2010A (2014-03-01) biens (complexité moyenne);
- e) l'Annexe A , Besoin ;
- f) l'Annexe B , Base de paiement;
- g) l'offre de l'offrant en date du _____ (insrer la date de l'offre), (si la soumission a t clarifie ou modifie, insrer au moment de l'mission de l'offre: clarifie le _____ **ou** telle que modifie le _____ et insrer la ou les date(s) de la ou des clarification(s) ou modification(s)).

E. Sous Partie 6 – Offre commandes et Clauses du Contrat Subséquent:

Supprimer: 11. **Attestations** dans sa totalité

Insérer:

11. Attestations

11.1 Conformité

Le respect continu des attestations fournies par l'offrant avec son offre ainsi que la coopération constante quant aux renseignements connexes sont des conditions d'émission de l'offre à commandes (OC). Les attestations pourront faire l'objet de vérifications par le Canada pendant toute la durée de l'offre à commandes et de tout contrat subséquent qui serait en vigueur au-delà de la période de l'OC. En cas de manquement à toute déclaration de la part de l'offrant ou à fournir les renseignements connexes, ou encore si on constate que les attestations qu'il a fournies avec son offre comprennent de fausses déclarations, faites sciemment ou non, le Canada aura le droit de résilier tout contrat subséquent pour manquement et de mettre de côté l'offre à commandes.

F. Sous B – Clauses et conditions uniformises

2. Clauses et conditions uniformises

2.1 Conditions gnrales

2010A (2014-03-01), Conditions gnrales - biens (complexit moyenne) s'appliquent au contrat et en font partie integrante.

L'article 16, Paiement et Intérêt sur les comptes en souffrance, de conditions 2010A (2014-03-01), ne s'applique pas aux paiements faits par carte de crédit au point de vente. (Si aucune carte n'est acceptée, ce paragraphe sera supprimée.)

Solicitation No. - N° de l'invitation

W0107-13MR01/B

Amd. No. - N° de la modif.

001

Buyer ID - Id de l'acheteur

pet906

Client Ref. No. - N° de réf. du client

W0107-13MR01

File No. - N° du dossier

PET-3-39017

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

Toutes les autres modalités de la demande de proposition demeurent inchangées.